



138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Conseil directeur
Point 7

CL/202/7c)-R.1
8 mars 2018

Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

c) **Quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires sur le thème *Les jeunes parlementaires, vecteurs d'inclusion* Ottawa, Canada, 17-18 novembre 2017**

Les 17 et 18 novembre 2017, le Parlement canadien et l'UIP ont tenu la quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP sur le thème *Les jeunes parlementaires, vecteurs d'inclusion*. La Conférence a réuni 90 jeunes hommes et 30 jeunes femmes parlementaires de 51 pays. La moyenne d'âge était de 37 ans. Ils ont été rejoints par près de 100 représentants d'organismes internationaux, d'organisations de la société civile, d'entreprises privées et du secteur universitaire, notamment de l'ONU, du Fonds Malala, de l'Assemblée des premières nations et de Facebook.

Au cours de la Conférence, les jeunes parlementaires ont débattu de la manière dont ils peuvent être des vecteurs d'inclusion dans trois domaines : les migrations et les réfugiés, l'inclusion économique et la participation en politique. Les jeunes parlementaires ont affirmé le rôle central de la promotion et de la protection des droits de l'homme et de l'égalité des sexes.

Ils ont reconnu que les 27 millions de jeunes migrants et réfugiés ne sont pas des chiffres, mais des êtres humains, et recensé des mesures susceptibles de promouvoir l'inclusion axée sur les droits, notamment : l'adoption de lois et le militantisme contre la discrimination et la xénophobie ; la ratification et l'application de conventions internationales ; le contrôle de l'action gouvernementale visant à garantir l'éducation, l'emploi, les soins de santé et les services sociaux ; et une contribution accrue des jeunes à la résolution des conflits à l'origine des migrations.

Des innovations visant à faire en sorte que les économies profitent à tous, telles que les projets de revenu de base, ont également été examinées. Les jeunes parlementaires se sont engagés à œuvrer en faveur d'une plus grande inclusion économique en renforçant les liens entre les politiques sociales et économiques pour garantir à chacun un niveau de vie minimum ; en protégeant mieux l'environnement grâce au soutien à l'innovation et à une meilleure réactivité face aux progrès technologiques rapides ; en étendant l'utilisation des analyses budgétaires générationnelles, etc.

Conscients que l'inclusion sociale et économique ne peut pas fonctionner sans inclusion politique, les jeunes parlementaires ont réitéré qu'il importe que davantage de jeunes hommes, femmes, personnes autochtones et membres de minorités de tous horizons participent aux processus décisionnels. Les solutions proposées prévoyaient notamment d'accroître la représentation des jeunes grâce aux quotas de jeunes ; d'éliminer la discrimination fondée sur l'âge requis pour se présenter aux élections ; de renforcer les rôles des jeunes élus au parlement ; de créer et de renforcer des groupes de jeunes.

Les jeunes parlementaires ont également reconnu que, pour faire évoluer la situation, il faut renforcer les échanges avec les hauts dirigeants. Pour nouer des liens entre les générations plus jeunes et plus âgées, ils ont appelé à une campagne mondiale de dirigeants de tous âges pour la jeunesse. Les jeunes parlementaires ont également salué l'assistance qu'offre continuellement l'UIP à l'échelle nationale pour la participation des jeunes et les jeunes parlementaires grâce à des activités de renforcement des capacités et de mentorat.

Quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

Les jeunes parlementaires, vecteurs d'inclusion

Ottawa, Canada, 17 et 18 novembre 2017

Document final

Co-rapporteurs : M. Nathaniel Erskine-Smith, parlementaire (Canada), membre du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP, et M^{me} Irene Putri, parlementaire (Indonésie), membre du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP

Nous avons été plus de 200 participants, dont 90 jeunes hommes et 30 jeunes femmes parlementaires originaires de 51 pays, à nous réunir ici, à Ottawa, à l'occasion de la quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires. La moyenne d'âge des parlementaires était de 37,5 ans. Étaient également présents des représentants du Gouvernement du Canada, des experts du milieu universitaire, de même que des représentants d'agences internationales, d'organisations de la société civile et d'entreprises du secteur privé, ainsi que de l'ONU, du Conseil mondial pour les réfugiés, de l'Organisation internationale du Travail, de GenSqueeze, des instances gouvernementales sur le commerce, du Fonds Malala, de Samara Canada, de l'Assemblée des Premières Nations, de l'organisation A voix égales, de la Fondation Atkinson, d'ONUSIDA et de Facebook.

Alors que le monde est plus que jamais interconnecté, nous demeurons confrontés à des politiques et à des discours d'exclusion. En notre qualité de jeunes parlementaires, nous avons réitéré notre ferme détermination à protéger et à promouvoir l'inclusion de tous dans les politiques sociales et économiques et dans la vie démocratique.

Inspirés par l'exemple du Canada en matière d'accueil des immigrants et de politiques d'inclusion sociale, culturelle, d'éducation et économique, nous sommes convenus de faire de la protection des migrants et des réfugiés une priorité. Aujourd'hui, on recense 27 millions de jeunes en déplacement. Toutefois, à nos yeux, les migrants et les réfugiés ne sont pas des chiffres, mais des êtres humains. Les rapports selon lesquels des migrants et des réfugiés en transit seraient vendus dans des ventes aux enchères en Libye nous inquiètent grandement, et nous condamnons vivement cette pratique.

Personne ne choisit son lieu de naissance, et chaque jeune devrait avoir un lieu où il se sent chez lui. Il s'agit d'un droit fondamental. Nous avons tous le devoir de traiter les migrants et les réfugiés avec empathie, dignité et respect. En tant que jeunes, nous savons que la migration est une occasion à saisir pour les particuliers, les familles et les États. Elle peut se traduire par des avantages notables dans les domaines économique, social et culturel pour les pays d'accueil et constituer une source de revenus pour les pays d'origine. Elle peut aussi se révéler avantageuse pour les relations humaines et la coopération entre les pays. À cet égard, nous concentrerons nos interventions sur les points suivants :

- légiférer contre la propagande haineuse, la discrimination, la xénophobie et le racisme, et dénoncer de telles attitudes ;
- veiller à la ratification des conventions et des accords internationaux visant à protéger les droits des migrants et des réfugiés, et demander des comptes aux gouvernements quant à leur mise en œuvre ;
- contrôler les mesures que prennent nos gouvernements pour garantir l'accès des jeunes migrants et réfugiés à l'éducation, au marché du travail, aux soins de santé et aux services sociaux, afin qu'ils aient tous une chance égale de contribuer à la prospérité de leur pays d'accueil ;
- adopter des lois et des politiques qui protègent les migrants et les réfugiés, en particulier les jeunes femmes, de la discrimination et des mauvais traitements, notamment des actes de violence à caractère sexuel ou fondée sur le genre ;

- veiller à ce que l'aide au développement de nos gouvernements appuie les pays d'accueil, soit axée sur les jeunes et porteuse de débouchés économiques durables pour les jeunes dans leur pays d'origine ;
- tenir compte du point de vue des jeunes pour trouver des solutions politiques aux situations de conflit à l'origine des mouvements de population.

Notre priorité consiste également à rendre les économies profitables à tous au moyen de l'inclusion économique. En laissant 71 millions de jeunes hommes et femmes sans emploi, nous gaspillons une source précieuse de talent et d'énergie et favorisons la mise en place de conditions propices à l'expansion de la pauvreté, de l'isolement, voire de l'extrémisme.

L'inclusion économique est aussi une question de création de débouchés pour les plus marginalisés et les plus vulnérables. Nous saluons le principe des Premières Nations du Canada de prendre des décisions en tenant compte non seulement des quelques années à venir, mais en songeant aux sept générations suivantes. Nous avons exploré différents projets de revenu de base et convenu que de telles initiatives sont un outil efficace pour contrer la pauvreté extrême et réduire les inégalités, car elles facilitent l'accès des plus vulnérables aux services de santé, de logement, d'éducation et d'aide à l'emploi. Cela étant, nous avons réitéré qu'il faut tenir compte des particularités de chaque pays, que la réussite de tels programmes passe par l'inclusion financière et que leur mise en place ne doit pas nécessairement se faire aux dépens des programmes sociaux existants.

En tant que jeunes parlementaires, nous voulons transformer les économies en :

- renforçant les liens entre politiques sociales et économiques, et en plaçant les jeunes et les générations futures au cœur du processus d'élaboration des politiques socio-économiques, afin d'assurer à tous un niveau de vie minimum ;
- associant les efforts déployés pour éliminer les inégalités économiques et sociales aux efforts de protection de l'environnement ;
- soutenant l'innovation et la création d'emplois bénéfiques pour le futur, y compris à travers la coopération économique et le commerce international ;
- garantissant l'inclusion financière des femmes et des jeunes en particulier et, de manière plus générale, des résidents des régions rurales ou éloignées ;
- revoyant le mode d'évaluation du rendement économique de façon à mieux tenir compte de l'égalité pour tous, du bien-être de la population et de la pérennité de l'environnement ;
- reconnaissant que nous vivons dans un monde en rapide mutation, notamment en tenant mieux compte de l'accroissement de l'automatisation et des changements technologiques, et en transformant nos institutions de manière à les adapter à cette réalité ;
- appuyant les innovations écologiques, en particulier dans les secteurs technologique et industriel étant donné que ces innovations sont souvent le fait de jeunes entrepreneurs ;
- légiférant et en contrôlant les actions gouvernementales afin de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, la formation professionnelle et l'éducation adaptée aux réalités du marché du travail ;
- remédiant aux écarts générationnelles constatés dans les dépenses publiques par l'instauration d'analyses générationnelles des dépenses budgétaires, en assurant un meilleur équilibre entre les budgets destinés aux jeunes et ceux des personnes plus âgées, en veillant à ce que les jeunes aient accès aux budgets, et en adoptant une approche factuelle grâce à de meilleures évaluations d'impact.

L'inclusion sociale et économique dépend de l'inclusion politique. Les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les minorités de tous horizons doivent pouvoir participer aux prises de décisions. Avec seulement 1,9 pour cent de parlementaires âgés de moins de 30 ans, nous sommes bien conscients du déséquilibre quant à la représentation des jeunes dans les parlements. L'heure n'est plus aux discours, mais aux changements concrets. C'est pourquoi nous devons dès lors :

- stimuler la représentation des jeunes dans les parlements au moyen, notamment, de quotas de jeunes prenant la forme de mesures législatives, de sièges réservés et de quotas au sein des partis ;
- veiller à la pleine participation des jeunes parlementaires qui sont parvenus à se faire élire, et s'assurer de leur donner l'occasion de jouer un rôle marquant, par exemple en proposant des mécanismes et des méthodes de travail parlementaires favorables aux familles ;
- établir des forums de jeunes au sein des parlements et affermir leur rôle en tant que points de référence pour les jeunes qui veulent rester en contact avec leurs parlements et leurs gouvernements ;

- ouvrir les parlements et les partis politiques aux jeunes, notamment par le biais de sections de jeunes et de leur participation aux travaux parlementaires. A cet égard, il serait utile de faire le suivi de l'âge des témoins qui comparaissent devant les commissions ;
- supprimer des cadres juridiques la discrimination fondée sur l'âge minimal pour se porter candidat, selon le principe que toute personne en âge de voter n'est pas trop jeune pour être candidat ;
- assurer aux jeunes l'accès à une éducation de qualité et abordable ;
- appuyer les mesures qui favorisent la représentation de tous les groupes pour la prise de décisions politiques, notamment celle des minorités, des peuples autochtones et surtout des jeunes femmes, qui se heurtent à une double discrimination lorsqu'elles se portent candidates.

Pour y parvenir, nous ne pouvons agir seuls. Nous avons besoin de partenaires à nos côtés, notamment de dirigeants d'expérience et nous tendons une main amicale à nos collègues plus âgés. Nous croyons que dans un monde en mutation, la politique doit se faire différemment et que, ensemble, nous pourrions y arriver. C'est dans cet esprit que nous demandons la tenue d'une campagne mondiale visant à unir les dirigeants de tous âges en faveur des jeunes.

Nous saluons l'appui indéfectible de l'UIP à l'égard de la participation des jeunes et des jeunes parlementaires. Afin de nous soutenir dans ces efforts, nous demandons à l'UIP d'appuyer les activités de renforcement des capacités et de mentorat destinées aux jeunes parlementaires à l'échelle nationale.

Nous remercions le Parlement du Canada d'avoir organisé la quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires et d'avoir mis en place le tremplin qui ouvrira la voie vers un monde plus inclusif.